

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*10158467\***

**BRUXELLES**  
**18-10-2010**  
Greffe

**Dénomination**

(en entier) : **FONDATION PHILIPPE WIENER-MAURICE ANSPACH**

Forme juridique : **Fondation d'Utilité Publique**

Siège : **avenue Franklin Roosevelt 39 - 1050 Bruxelles**

N° d'entreprise : **0408.374.453**

Objet de l'acte : **ELECTIONS STATUTAIRES**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 22 mai 2008

Les mandats d'administrateur suivants sont renouvelés à la date du 22 mai 2008, chacun s'abstenant pour ce qui le concerne :

- Madame Kristin BARTIK - avenue des Campanules 6 - 1170 Bruxelles - Née le 05/12/1962 à Bellefonte (USA).
- Madame Catheline D'ETEREN - avenue de l'Ecuyer 4 - 1640 Rhode-Saint-Genese - Née le 05/07/1944 à Lasne Chapelle Saint Lambert.
- Monsieur André JAUMOTTE - avenue Jeanne 33 boîte 17 - 1050 Bruxelles - Né le 08/12/1919 à Jambes.
- Monsieur Jean-Louis LECLERC - Zwaluwenlaan 41 - 1650 Beersel - Né le 19/01/1940 à Uccle.
- Monsieur Jean-Jacques REY - avenue de la Ferme Rose 10/24 - 1180 Bruxelles - Né le 31/08/1937 à Liège.
- Monsieur Jean SPREUTELS - avenue Kamerdelle 88 - 1180 Bruxelles - Né le 11/08/1951 à Schaerbeek.

Le mandat de Monsieur Jean-Victor LOUIS, avenue Louise 524/9 - 1050 Bruxelles, né le 10/01/1938 comme Président est renouvelé à l'unanimité au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une période de trois ans. Ses pouvoirs de représentation journalière et de gestion sont confirmés.

Le mandat de Madame Kristin BARTIK comme administrateur-délégué est renouvelé à l'unanimité au 1<sup>er</sup> octobre 2008 pour une période de trois ans. Ses pouvoirs de représentation et de gestion journalière avec pouvoir de subdélégation sont confirmés.

Pour extrait conforme

Dépôt in extenso du procès-verbal

Jean-Victor LOUIS  
Président

Kristin BARTIK  
Administrateur-délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature